



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Le Conseiller

Automne 2022



Gilles Richer, M.Comm, CIM, CPA, CA
Gestionnaire de portefeuille et
conseiller en patrimoine principal.
Tél. : 514-840-7362
gilles.richer@rbc.com



Philippe Gagnon, CIM, CPA, CA
Gestionnaire de portefeuille associé
Tél. : 514-840-7072
philippe.gagnon@rbc.com

**Groupe Financier Gilles E. Richer
de RBC Dominion valeurs mobilières**
1501 avenue McGill College
Bureau 2150
Montréal (QC) H3A 3M8
Télec. : 514-840-7663
Sans frais : 1 866-434-3369

Autour du monde



Canada

Après avoir relevé les taux d'intérêt au rythme le plus rapide en 40 ans, la Banque du Canada a clairement visé à juguler l'inflation sans tarder. Peu importe les effets sur l'économie, la banque considère de toute évidence que l'inflation est une menace qui mérite une intervention énergique. L'avenir à court terme de l'économie, et en particulier du marché du logement, est donc remis en question. Bien que la croissance de l'emploi ait ralenti de façon marquée durant l'été, le nombre de postes vacants continue d'indiquer qu'il existe une forte demande latente de la part des consommateurs. L'économie subissant des pressions dues à la hausse du coût de la vie et des taux d'intérêt, le marché boursier s'est replié, et même le secteur de l'énergie commence à céder ses gains extraordinaires réalisés en 2022.



États-Unis

L'emploi et les dépenses de consommation demeurent des éléments positifs pour la première économie du monde. Toutefois, certains signes laissent penser que les hausses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) freinent l'activité économique, comme prévu, afin de contrer l'inflation. Le marché du logement donne aussi des signes de faiblesse, un indicateur clé que le cycle économique américain tire à sa fin. Les actions ont reflété l'incertitude quant à la persistance de l'inflation, à l'objectif final de la Fed concernant les taux d'intérêt et à la durabilité des bénéfices des sociétés face à un déclin de l'économie de plus en plus probable. Même si les économistes s'accordent à dire que les États-Unis connaîtront une récession en 2023, le degré de gravité de celle-ci reste incertain. Les investisseurs souffrent donc de la volatilité continue du marché.



Europe

La flambée d'inflation a durement touché les consommateurs et les entreprises de cette région. Les problèmes d'approvisionnement au niveau mondial, l'essor de la demande locale après la pandémie et la reprise du tourisme, combinés à la hausse des prix de l'énergie, ont provoqué une montée en flèche du coût de la vie. L'embargo contre le pétrole russe et le refus de la Russie elle-même d'approvisionner en gaz naturel les marchés européens qui soutiennent l'Ukraine entraînent une crise de choc énergétique pour certaines des plus grandes économies en Europe. La Banque centrale européenne est susceptible de poursuivre le resserrement de sa politique monétaire, mais elle doit trouver un équilibre délicat entre la maîtrise de l'inflation et le frein à l'activité économique dans les prochains mois. Les marchés de placements ont réagi en reculant fortement, et l'économie ne devrait guère soutenir les cours des actions dans les mois à venir.

**Pour en savoir plus, demandez-nous le
dernier numéro de *Perspectives mondiales*.**



Marchés émergents

Les marchés émergents présentent des rendements inférieurs à ceux des marchés développés depuis plus de dix ans, principalement à cause du dollar américain. Certaines des plus grandes économies des marchés émergents sont toutefois mieux placées que les marchés développés pour se redresser, car leurs banques centrales ont commencé à resserrer leur politique monétaire plus tôt l'an dernier. La croissance économique de l'Asie devrait ralentir dans les mois à venir en raison du resserrement des conditions financières, et la Chine continuera de freiner sa croissance par des mesures de confinement liées à la COVID-19. Nous nous attendons à ce que la hausse de l'inflation déclenche un durcissement monétaire plus rapide en Asie, et à ce que les gouvernements offrent un soutien financier accru aux ménages. Les préoccupations concernant le ralentissement de la croissance ont également touché les marchés de la région, la plupart d'entre eux se trouvant en territoire baissier ou de forte correction.

Tirer parti du marché baissier

Comment les investisseurs peuvent tirer des leçons importantes des marchés difficiles.

Paul Romer, économiste et colauréat du prix Nobel de la paix, a déclaré un jour qu'il est terrible de gaspiller une crise. Dans le monde de l'investissement, une crise est appelée un

« marché baissier », soit une chute de 20 % ou plus par rapport au sommet précédent du marché, et on pourrait aussi dire à juste titre qu'il est terrible de gaspiller une telle crise.

Premièrement, il s'agit souvent d'une excellente occasion d'acheter des actifs sous-évalués et de les voir se redresser fortement lorsque le marché baissier prend fin. Deuxièmement, le marché baissier peut nous aider à reconnaître les émotions qu'il déclenche et à bien les maîtriser aujourd'hui et lors de futures crises du marché.

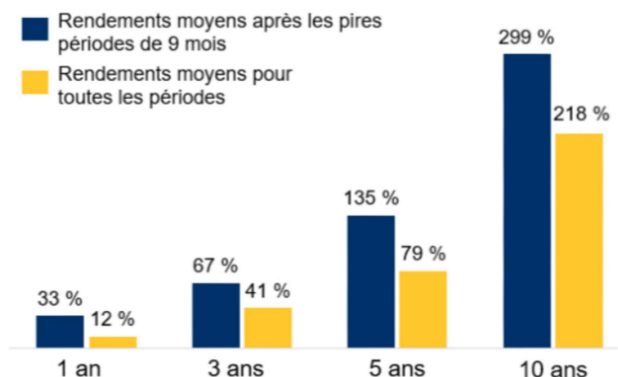
Leçon : Les marchés baissiers offrent une valeur importante aux investisseurs patients, disciplinés et axés sur le long terme

L'année 2022 a été très difficile pour les investisseurs, qui ont dû composer avec des hausses massives des taux d'intérêt, des craintes réelles de récession, des problèmes politiques et des dérèglements de chaînes d'approvisionnement déstabilisants à l'échelle mondiale – autant de facteurs qui se sont répercutés sur les cours des actions et des obligations. La plupart des marchés mondiaux se trouvent résolument en territoire baissier ou en sont proches, ce qui met à l'épreuve la tolérance et la persévérance des investisseurs.

Cependant, par le passé, les investisseurs patients qui sont restés fidèles à leur plan patrimonial et qui ont continué à investir même pendant les périodes difficiles ont été bien récompensés. Le graphique suivant montre les résultats obtenus par les investisseurs qui ont su faire abstraction des difficultés et saisir les occasions.

Leçon no 2 : Les marchés mettent parfois nos émotions à l'épreuve, mais ils finissent habituellement par nous récompenser

L'histoire nous a montré que les placements peuvent parfois être volatils. Dans de telles périodes, notre persévérance et la discipline dont nous faisons preuve pour garder le cap sur nos plans sont mises à l'épreuve. En fait, les marchés baissiers se produisent en moyenne tous les sept ans,



Source: Compound Capital Advisors. Données de janvier 1971 à septembre 2022. Les rendements sont ceux de l'indice Wilshire 5000 (indice le plus représentatif du marché boursier américain) en dollars américains. Comparaison des rendements cumulatifs moyens enregistrés après les pires baisses sur neuf mois (selon le tableau ci-dessus) aux rendements cumulatifs moyens pour toutes les périodes entre 1971 et 2022.

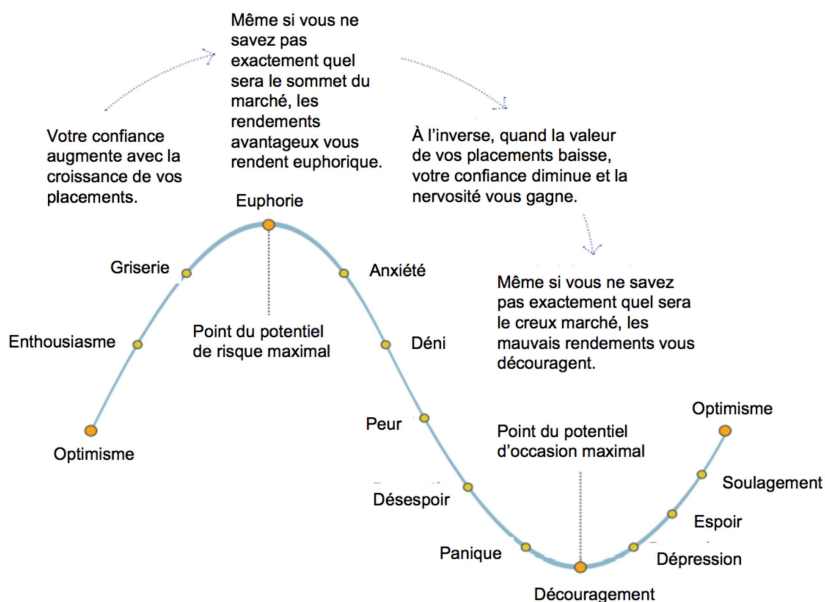
générent une perte moyenne de 35 % et durent deux ans et demi. Toutefois, comme le montre le graphique ici, nos émotions sont souvent au point le plus bas, marqué par le découragement, juste au moment où les marchés se redressent, et nous réagissons souvent avec retard au rebond des marchés.

Pour maîtriser ces émotions, il faut d'abord en prendre conscience et être conscient de ce que l'on ressent tout au long du cycle du marché. Il est ainsi possible de prévoir les réactions qui, autrement, conduiraient à des décisions motivées par l'émotion dans un moment de crise et qui se traduisent souvent par de mauvais résultats à long terme. Une bonne construction de portefeuille et un plan patrimonial qui reflète précisément vos

objectifs peuvent également contribuer à atténuer le stress émotionnel causé par la volatilité et les marchés baissiers, tout en vous aidant à voir les avantages à long terme du maintien de vos placements.

Marchés baissiers : « simulation de crise » concrète

Si vous craignez que la récente baisse des marchés vous écarte de votre plan de placement, consultez-nous dès aujourd'hui. Nous pouvons vous aider à maîtriser vos émotions et à maintenir le cap sur votre plan, tout en veillant à ce que votre plan et votre portefeuille vous conviennent, même dans les conditions de marché les plus éprouvantes.



Constitution du patrimoine étape par étape

Les achats périodiques par sommes fixes constituent une stratégie de placement simple mais efficace qui fonctionne pour tout type de marché. Ils peuvent être particulièrement rentables lorsque les marchés sont volatils. Les achats périodiques par sommes fixes vous permettent d'investir un certain montant à intervalles réguliers, par exemple mensuellement. Au fil du temps, votre placement se construit une étape à la fois, petite mais simple. De plus, vous réduisez le prix d'achat moyen de vos placements : vous en achetez davantage lorsque les prix sont bas, et en achetez moins lorsque les prix sont élevés.

La discipline : Investir régulièrement

L'investissement régulier est un concept simple, mais qui peut vous aider à constituer un patrimoine au fil du temps avec un mélange de discipline, de constance et de composition des rendements (voir le tableau ci-dessous). Vous cotisez à des intervalles spécifiques qui vous conviennent, par exemple toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois ou tous les mois. Idéalement, le montant de la cotisation est raisonnable et durable, et provient automatiquement de votre compte bancaire.

L'avantage ? L'investissement régulier est une stratégie « régler et oublier » qui facilite la constitution d'un patrimoine. Il réduit le besoin de prendre des décisions souvent difficiles afin de savoir s'il faut dépenser pour aujourd'hui ou investir pour demain. Il permet de s'assurer que des cotisations sont toujours versées. C'est la principale raison pour laquelle il contribue à la construction d'un patrimoine.

La stratégie : Achats périodiques par sommes fixes

En investissant régulièrement, vous pouvez tirer avantage d'une stratégie efficace :



Source : RBC Gestion mondiale d'actifs. À titre indicatif seulement. Nota : Dans cet exemple, nous supposons que les marchés sont en baisse de 8 % à la fin de la période de dix mois par rapport à leur niveau du début.

les achats périodiques par sommes fixes. Lorsque les marchés sont en baisse et que les prix sont plus bas, vous acquérez plus de placements ou de parts avec le même montant de placement régulier. Lorsque les marchés sont en hausse, vos placements bénéficient de cette progression en prenant de la valeur. En même temps, vous achetez moins de placements à des prix plus élevés. Au fil du temps, vous avez la possibilité de réduire le prix d'achat moyen de vos placements, ce qui contribue à améliorer votre potentiel de rendement à long terme.

Prenons comme exemple le scénario suivant :

- Vous disposez de 25 000 \$ à investir.
- Vous investissez 2 500 \$ chaque mois pendant dix mois.
- Votre placement baisse de 20 % au cours des deux premiers mois.
- Votre placement augmente de 15 % au cours des huit mois suivants.

Comme vous pouvez le constater dans le graphique ci-dessus :

- Au début, vous achetez 250 parts grâce à votre cotisation mensuelle de 2 500 \$.
- Lorsque le prix baisse, vous acquérez un plus grand nombre de parts chaque mois en versant le même montant en dollars.
- À la fin de la période de dix mois, vous disposez de plus de parts que si les prix étaient restés stables, ce qui devrait en fin de compte vous avantager à long terme lorsque les marchés se redresseront.

Une combinaison efficace

La réalisation de vos objectifs peut parfois sembler longue et impossible. Toutefois, la combinaison des achats périodiques par sommes fixes et de l'investissement régulier peut vous aider à progresser vers vos objectifs à long terme, une étape simple à la fois. Vous pouvez ainsi tirer parti de la discipline et de la patience – et de la volatilité propre au marché – pour vous constituer un patrimoine et atteindre vos objectifs au fil du temps.

Votre épargne mensuelle peut vraiment prospérer

Durée du placement en années	Cotisation mensuelle			
	50 \$	100 \$	250 \$	500 \$
5	3 309 \$	6 618 \$	16 545 \$	33 090 \$
10	7 335 \$	14 670 \$	36 674 \$	73 348 \$
15	12 233 \$	24 466 \$	61 164 \$	122 329 \$
20	18 192 \$	36 384 \$	90 960 \$	181 921 \$
25	25 442 \$	50 885 \$	127 212 \$	254 424 \$

Hypothèse : rendement annuel de 4 %

Source : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le taux de rendement est seulement utilisé pour illustrer les retombées d'un taux de croissance composé et n'est pas à des fins d'illustrer toute valeur future d'un fonds commun de placement ou le rendement d'un placement dans un fonds commun de placement. Les résultats réels peuvent différer.

Faire un don est une grande source de satisfaction... mais un reçu fiscal peut l'être aussi !

Il est important de faire régulièrement des dons à des organismes de bienfaisance. Mais maintenant que l'année tire à sa fin, et que nous sommes inondés de lettres et de courriels de sollicitation, notre cœur et notre esprit sont souvent attirés par les dons de bienfaisance, car il existe différentes façons de faire un don et chaque option a une incidence sur nos retenues fiscales. Comme vous avez jusqu'à la fin de l'année pour faire un don qui peut être inclus dans votre déclaration de revenus de 2022 (vous pouvez aussi le reporter aux années d'imposition suivantes), le moment est propice pour réfléchir à l'option qui vous convient le mieux. Compte tenu du grand nombre de personnes dans le besoin et de l'inflation qui pèse sur le budget des Canadiens, nous avons jugé utile de vous présenter quelques moyens de maximiser vos dons.



Des Canadiens bienveillants

De nombreux Canadiens font des dons à des organismes de bienfaisance, que ce soit en donnant de leur temps, en parrainant d'autres personnes, ou en faisant directement des dons en espèces ou des dons de titres ou d'autres actifs. D'ailleurs, une récente enquête sur la philanthropie, menée pour le compte de l'Association des professionnels en philanthropie*, révèle qu'environ 75 % des Canadiens ont fait des dons à des organismes de bienfaisance au cours de l'année précédente, et ont donné en moyenne 1 000 \$ chacun. Malgré une baisse du bénévolat due à la pandémie, 23 % d'entre nous ont tout de même bravé les difficultés et donné de leur temps. On s'attend à ce que la plupart des Canadiens prévoient non seulement de continuer à donner, mais aussi d'augmenter le montant de leurs dons dans les années à venir.

Étant donné l'importance que revêt le don pour un si grand nombre de personnes, il est essentiel de connaître vos options et de savoir ce qui vous convient le mieux. Voici trois options à envisager :

1. Faites des dons en espèces et prévaliez-vous de vos crédits d'impôt fédéral et provincial

Moyennant une certaine planification, les économies d'impôt peuvent financer près de 50 % de votre don, selon les provinces

et les territoires. Pour les dons supérieurs à 200 \$, le crédit d'impôt provincial équivaut habituellement au taux d'imposition marginal le plus élevé ; ce montant varie cependant selon les provinces. Le crédit d'impôt fédéral dépend de certains facteurs, comme votre taux marginal d'imposition et le montant de votre don. Pour vous assurer de profiter de ces crédits, parlez de votre don de bienfaisance à votre fiscaliste.

2. Établissez un fonds de dons de bienfaisance

Un fonds de dons de bienfaisance vous permet d'appuyer les causes qui vous tiennent à cœur, tout en bénéficiant éventuellement d'avantages fiscaux importants. Pour établir votre propre fonds, vous devez faire une cotisation irrévocable initiale d'au moins 25 000 \$, et vous pourrez ensuite verser des cotisations supplémentaires de 250 \$ ou plus en tout temps. Vous pouvez placer

les cotisations en fonction de vos objectifs philanthropiques personnels et décider des montants de subvention à verser aux donataires admissibles en tout temps. Vous obtiendrez des reçus fiscaux pour vos cotisations, lesquels vous permettront de donner encore plus. Pour savoir si un fonds de dons de bienfaisance vous convient, veuillez communiquer avec nous.

3. Faites des dons en nature

Vous payez habituellement de l'impôt sur la partie des gains en capital découlant de la vente d'une action ou d'une obligation, mais le taux d'imposition est réduit à 0 % lorsque vous donnez les titres directement à un donataire admissible. Par exemple :

Pour en savoir plus sur la façon de maximiser l'incidence de vos cotisations, communiquez avec nous dès aujourd'hui.

Dons en espèces par rapport aux dons en actions

	Vente d'actions et don en espèces	Don direct en actions
JVM du don (a)	2 000 \$	2 000 \$
Prix de base rajusté	1 000 \$	1 000 \$
Gain en capital	1 000 \$	1 000 \$
Gain en capital imposable	500 \$	0 \$
Impôt sur le gain en capital (500 \$ x 50 %) (b)	250 \$	0 \$
Crédit d'impôt pour don (2 000 \$ x 46 %) (c)	920 \$	920 \$
Coût total du don = (a) + (b) – (c)	1 330 \$	1 080 \$

Économies d'impôt nettes réalisées grâce au don d'actions : 250 \$ (1 330 \$ – 1 080 \$), en supposant qu'un don de 200 \$ a été fait. Taux marginal d'imposition : 50 %; crédit d'impôt pour don : 46 %. Aussi, en supposant que le revenu imposable du donateur se situe en dessous de la fourchette d'imposition

Source : * Ce que veulent les donateurs canadiens, Fondation canadienne pour la philanthropie de l'AFP (Association des professionnels en philanthropie), Canada. Sondage mené par Forum Research et commandité par Fundraise Up. (Octobre 2021)

Beaucoup d'hameçons dans la mer

Comment éviter les courriels « hameçons » et la cyberfraude.



L'hameçonnage est un comportement cybercriminel qui consiste à envoyer des courriels censés provenir d'entreprises légitimes afin d'inciter des particuliers ou des entreprises à révéler des informations personnelles, financières ou commerciales, telles que des mots de passe, et des numéros de compte et de carte de crédit. Il peut être difficile de déterminer que ces faux courriels sont frauduleux, mais il y a certains éléments auxquels vous devez porter attention.

Cinq choses que nous ne vous demanderons jamais de faire ou de nous communiquer

Pour vous protéger contre les cybercriminels, faites attention aux cinq choses suivantes, que RBC ne vous demandera jamais de faire ou de communiquer. Si vous voyez un courriel comportant ce type de demande, cliquez sur « Supprimer » et appelez-nous pour vous assurer que tout va bien.

- 1. Communiquer des codes de banque en ligne comme votre clé sécurisée, votre NIP à quatre chiffres ou votre mot de passe :** RBC ne vous demandera JAMAIS de communiquer votre mot de passe pour confirmer votre identité ou autre chose. Si vous appelez le Téléc centre, Services bancaires RBC, un représentant des Services bancaires pourrait vous demander de confirmer votre identité au moyen de votre NIP de sécurité à quatre chiffres, mais seulement lorsqu'il vous parle directement, et jamais par courriel.
- 2. Confirmer qu'une opération que vous n'avez pas effectuée est « autorisée » :** RBC n'enverra jamais une telle demande, point final. Nous ne confirmons pas les opérations a posteriori, et encore moins par courriel non sécurisé.
- 3. Envoyer de l'argent ou acheter des cartes-cadeaux :** Un moyen populaire pour les cybercriminels d'obtenir de l'argent de leurs victimes sans aucun moyen d'en suivre la trace consiste à vous faire envoyer de l'argent par un service de téléversement ou à acheter des cartes-cadeaux et à les remettre à un agent des fraudeurs. Nous ne vous demanderons JAMAIS de nous envoyer de l'argent ou de nous faire un paiement au moyen de cartes-cadeaux.
- 4. Transférer des fonds vers un autre compte pour les « mettre en sécurité » :** Cette escroquerie se répand et représente souvent une violation de votre compte de courriel. En utilisant votre courriel, les cybercriminels savent que vous avez une opération légitime en cours (par exemple, l'achat d'une maison ou une cotisation à un REER), et leur objectif est de détourner les fonds que vous nous fournissez vers un compte qui semble officiel, mais qui est en fait entre leurs mains.
- 5. Cliquez sur un document ou un lien :** Nous ne vous enverrons PAS de documents ou de liens sur lesquels cliquer, y compris via des services de partage de fichiers tels que DropBox et iCloud. Nous ne le ferons que si vous savez à l'avance qu'un tel document ou lien vous sera adressé (par exemple, si votre conseiller en placement vous transmet un lien ou vous fournit un bulletin d'information contenant des liens).

Appelez avant de cliquer !

Malgré leur audace et leur ingéniosité croissantes, les cybercriminels ne peuvent contourner une étape de validation très importante : contacter votre conseiller ou son équipe, ou composer le numéro d'assistance du téléc centre figurant au dos de votre carte bancaire ou Visa. De plus, l'utilisation de plateformes sécurisées pour correspondre et effectuer des opérations, comme RBC Gestion de patrimoine en ligne, vous aidera à éviter d'être victime d'une fraude. Pour en savoir plus, consultez le site cybersécurité RBC à www.rbc.com/cyberfute (ne vous inquiétez pas, le lien est sécurisé !). Vous y trouverez des conseils utiles pour vous défendre contre la cybercriminalité, tout en vous tenant au courant des dernières escroqueries.

Protégez votre portefeuille de la récession grâce aux trois R

Que faire de votre portefeuille de placement lorsque l'infâme récession entre en jeu ? Rien de plus simple ! Suivez simplement la règle des trois R : réévaluer, rééquilibrer, relaxer.

Récession : ce vilain mot à neuf lettres

La solide croissance économique consécutive à la pandémie, combinée aux perturbations des chaînes logistiques et aux hausses massives des prix de l'énergie, a provoqué une flambée de l'inflation à des niveaux jamais atteints depuis les années 1980. Presque toutes les grandes banques centrales ont réagi en s'empressant d'augmenter les taux d'intérêt pour freiner la demande et reprendre le contrôle des prix. À tel point que le gouverneur de la Banque du Canada a récemment déclaré qu'il était préférable pour notre bien-être économique à long terme d'appliquer une politique monétaire restrictive pour provoquer une récession – durant laquelle l'économie cesse de croître ou même se replie pendant deux trimestres consécutifs ou plus – plutôt que de laisser l'inflation s'installer.

Pour lutter contre l'inflation, la Banque du Canada a fait passer le taux de financement à un jour de 0,25 % au printemps à 3,75 % aujourd'hui. Cette forte augmentation rapide est sans précédent. Les hausses devraient d'ailleurs se poursuivre. Par

conséquent, la plupart des économistes conviennent désormais qu'il faut s'attendre à un ralentissement économique marqué. L'« atterrissage en douceur » espéré, c'est-à-dire un ralentissement de l'économie sans récession, devient de plus en plus improbable*.

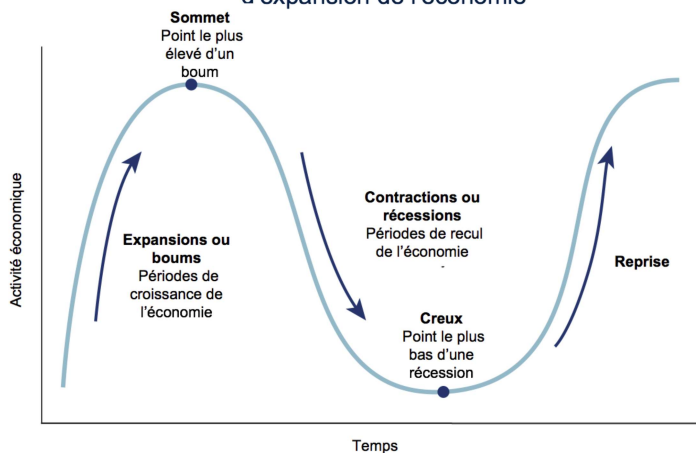
Protégez votre portefeuille de la récession

Souffrant déjà de la hausse des taux d'intérêt, et anticipant désormais une récession, les marchés se sont mis à baisser et sont devenus volatils en 2022, reflétant ainsi le chemin nébuleux et cahoteux à parcourir. Les marchés volatils génèrent souvent de fortes réactions émotionnelles chez les investisseurs, les incitant parfois à dévier de leurs plans de placement. De telles décisions peuvent se solder par des erreurs de placement courantes, comme le fait de prendre des risques inappropriés et irréfléchis, d'acheter à prix élevé et de vendre à bas prix, et de rester sur la touche (c.-à-d. convertir leurs placements en liquidités). Ce faisant, les investisseurs ratent la reprise des marchés.

Dans le même ordre d'idées, la modification d'un plan de placement en réaction à une récession est rarement un choix avisé. Les investisseurs auraient plutôt avantage à se tourner vers la règle des trois R :

- **Réévaluer** : La volatilité peut susciter des émotions difficiles à maîtriser, et amener une remise en question des objectifs et du plan pour les atteindre. Votre plan de placement correspond-il toujours à vos objectifs ? Votre tolérance au risque doit-elle être revue ? Il s'agit là de questions et de préoccupations importantes que vous devez aborder avec votre conseiller si votre situation financière ou personnelle change.
- **Rééquilibrer** : Votre portefeuille doit être équilibré de manière à maximiser vos efforts de placement visant à atteindre vos objectifs, tout en reflétant le profil de risque qui vous convient. Si votre portefeuille s'est écarté du point d'équilibre en raison des mouvements du marché ou d'autres facteurs, consultez-nous pour le réévaluer et le rééquilibrer, le cas échéant.
- **Relaxer** : Une fois que vous avez réévalué et rééquilibré votre portefeuille dans la mesure nécessaire, vous pouvez vous détendre en sachant que vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs.

Cycle économique (ou cycle conjoncturel) Longue période d'alternance des phases de récession et des phases d'expansion de l'économie



N'oubliez pas que les récessions sont généralement des événements de courte durée et que votre portefeuille est conçu pour atteindre des objectifs à long terme, comme la retraite, qui se situent dans le futur et qui s'étendent sur de nombreuses années. Il est donc rarement conseillé de modifier votre plan à long terme à la suite de difficultés à court terme.

* Point clé : Le Canada sera touché par la récession plus tôt que prévu, Services économiques RBC. Octobre 2022.

Ces renseignements ne constituent pas des conseils fiscaux ou juridiques, et ne doivent pas être interprétés comme tels. Les lecteurs doivent consulter leur avocat, comptable ou autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'une discussion avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit. Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs de contenu ne peuvent en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprété comme telle. Il est fourni sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs d'information n'acceptent de responsabilité ou d'obligation de quelque nature que ce soit à son égard. Les portefeuilles de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées.

* Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. © / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. 22_90081_1400